



ROBERT OAKES
SOUMYADEEP BANERJEE
KOKO WARNER

9

MOBILITÉ HUMAINE ET ADAPTATION AUX MODIFICATIONS DE L'ENVIRONNEMENT¹

Introduction

Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants du monde entier migrent chaque année en prévision ou par suite du stress environnemental. Des phénomènes tels que les cyclones, les inondations et les feux sauvages détruisent des habitats et des biens et contribuent aux déplacements de personnes. Des processus à évolution lente – tels que l'élévation du niveau de la mer, les modifications des régimes des précipitations ou les sécheresses – mettent en péril les moyens de subsistance et l'accès à la nourriture et à l'eau, et peuvent peser sur la décision de partir en quête de conditions de vie plus tenables. Les progrès de la météorologie et d'autres sciences qui fournissent des informations sur l'évolution et la vitesse du changement climatique portent à croire que des dérèglements, qu'il s'agisse des phénomènes météorologiques extrêmes ou des bouleversements des écosystèmes, se produisent à un rythme et à une intensité jamais encore connus sur Terre². On s'attend à ce que le changement climatique d'origine humaine influe de plus en plus sur les migrations et d'autres formes de déplacements visant à gérer ces risques en constante évolution³.

Ce chapitre fait le point des modifications de l'environnement et des diverses formes de mobilité humaine. Il commence par examiner différents points de vue sur le changement environnemental et la migration, selon lesquels la mobilité humaine – y compris la migration – est une question soit de sécurité, soit de protection, soit encore d'adaptation et de gestion des risques associés aux modifications de l'environnement. Il donne ensuite des exemples de migration environnementale issus de recherches empiriques menées dans le monde entier, puis résume les évolutions récentes survenues en la matière sur la scène politique internationale. En conclusion, il présente les conséquences pour la recherche, les politiques et les pratiques.

Comprendre les liens entre les modifications de l'environnement et la migration

Les mécanismes par lesquels les impacts sur l'environnement contribuent à la migration sont complexes⁴. Ces dix dernières années, il a été admis que les liens entre l'environnement et la migration sont rarement linéaires. Certaines publications présentent la question comme un processus social normal et neutre, tandis

1 Robert Oakes, Institut pour l'environnement et la sécurité humaine ; Soumyadeep Banerjee, Organisation internationale pour les migrations et Koko Warner, Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

2 NASEM, 2016 ; GIEC, 2014.

3 Depuis la fin du XXe siècle, l'on effectue des estimations du nombre de personnes qui se déplaceront à l'avenir en raison du changement climatique (Myers, 1993 ; Stern *et al.*, 2006). Si le monde politique s'appuie parfois sur de telles estimations, les milieux universitaires critiquent les hypothèses qui sous-tendent l'établissement de modèles, en particulier l'insuffisance de la prise en compte des mesures d'adaptation non migratoires (Gemenne, 2011). Néanmoins, ces approches et les chiffres qu'elles génèrent continuent d'influencer les médias et le discours politique (Rigaud *et al.*, 2018).

4 Siddiqui *et al.*, 2019.

que d'autres parlent de la « problématique migratoire »⁵. Des facteurs économiques, politiques, culturels et démographiques interagissent avec les facteurs environnementaux pour influencer sur les intentions de partir ou de rester dans un endroit donné. Ces interactions peuvent contribuer à des pressions – parfois appelées « points de basculement » – telles qu'il devient moins intéressant de rester sur place que de partir⁶. Le moment et la décision de concrétiser ces intentions dépendent en partie de la capacité matérielle à migrer⁷, si bien que certaines populations immobiles sont dites « prises au piège »⁸. L'immobilité n'est pas nécessairement liée à la situation matérielle : elle dépend aussi de limitations et de préférences psychologiques et culturelles⁹.

Divers termes sont employés pour désigner les personnes qui migrent en raison de modifications de l'environnement et du changement climatique. Dans le présent chapitre, le terme « mobilité humaine » est employé dans le contexte du changement climatique pour désigner un large éventail de mouvements de personnes – la migration, les déplacements, la réimplantation planifiée ainsi que la « migration environnementale », y compris celle qui est liée aux phénomènes extrêmes et à d'autres facteurs de perturbation de l'environnement. Trois grandes conceptions de la migration environnementale et de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique prévalent dans les milieux universitaires, les médias et le monde politique, qui témoignent du caractère politiquement épineux de la question de la migration : a) la migration irrégulière liée aux changements environnementaux et aux pénuries de ressources considérée comme une question de sécurité des frontières, en particulier pour les lieux de destination ; b) la protection des migrants environnementaux ; et c) la migration environnementale considérée comme une forme d'adaptation et de gestion des risques climatiques (voir le tableau 1).

Tableau 1. Trois façons de concevoir les corrélations entre le changement environnemental et la migration

	Sécurisation	Protection	Adaptation et gestion des risques climatiques
<i>Notions clés</i>	Migration irrégulière	Droits de l'homme	Capacité d'adaptation ; rapatriements de fonds ; empêcher et minimiser les effets négatifs du changement climatique et y remédier.
<i>Les migrants considérés comme :</i>	Un facteur d'instabilité dans le contexte de pénuries de ressources (le climat considéré comme un multiplicateur de risque).	Dépourvus d'agentivité	Détenteurs d'agentivité.

5 Castles, 2010 ; Hall, 2015.

6 McLeman, 2018.

7 Black *et al.*, 2011.

8 Black et Collyer, 2014.

9 Ayebe-Karlsson, Smith et Kniveton, 2018 ; Oakes, 2019.

<i>Conséquences normatives</i>	Les frontières nationales doivent être contrôlées pour réduire les risques pour la société, les ressources et la culture dans les lieux de destination.	Lorsque des personnes migrent, elles doivent pouvoir le faire dans des conditions dignes et sûres, conformément à des cadres de protection.	La mobilité humaine est une des multiples réponses possibles aux incidences et aux risques du changement climatique.
<i>Cadres politiques</i>		Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes ; Pacte mondial sur les réfugiés.	Accord de Cancún de la CCNUCC ; Équipe spéciale des déplacements de population de la CCNUCC ; Pacte mondial sur les migrations.
<i>Exemples dans des rapports et la littérature spécialisée</i>	Chapitre sur la sécurité humaine et la migration dans le cinquième Rapport d'évaluation du GIEC ; Secrétaire général des Nations Unies : les changements climatiques sont des multiplicateurs de risque.	Kelman <i>et al.</i> , 2015 ; Cadre de protection de l'Initiative Nansen	McLeman et Smit, 2013 ; Rapport spécial du GIEC sur les changements climatiques et les terres ; Sixième Rapport d'évaluation du GIEC.

Notes : La CCNUCC est la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; le GIEC est le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

La première conception tend à considérer les migrants environnementaux principalement comme un élément d'un ensemble plus large de « multiplicateurs de risque » représentant explicitement ou implicitement une menace pour la sécurité dans les lieux de destination¹⁰ ; on considère qu'elle va de pair avec un accent mis sur les frontières nationales et le contrôle des ressources¹¹. Sur le plan politique, ces idées peuvent se traduire par des discussions et des mesures concernant la sécurité aux frontières. La deuxième conception tend à présenter la migration environnementale comme un phénomène associé aux personnes vulnérables qui se déplacent dans des circonstances défavorables et ont besoin de protection. Les approches axées sur la protection ont des points communs avec celles centrées sur les droits de l'homme liés au travail, à l'éducation, aux soins de santé, à la nourriture et à l'eau, et sur d'autres droits que des chocs environnementaux peuvent compromettre. Elles accordent une place privilégiée aux besoins des personnes touchées qui sont susceptibles de migrer. Cette conception axée sur la protection ressort clairement de l'action de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes¹².

10 Baldwin, 2013 ; Bettini, 2013.

11 Piguet, Kaenzig et Guélat, 2018.

12 Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, 2016.

Il est reproché aux conceptions centrées sur la sécurisation et la protection de ne pas tenir suffisamment compte de l'agentivité des personnes touchées par les modifications de l'environnement, et de mettre l'accent sur les menaces sans reconnaître pleinement les occasions favorables qui peuvent également jouer un rôle dans la migration environnementale. Selon la troisième conception, la mobilité humaine va de la migration aux déplacements en passant par la réimplantation planifiée considérés comme un ensemble de mesures d'adaptation possibles face aux impacts et aux risques climatiques. En ce qui concerne les politiques en matière climatique, la mobilité humaine a été évoquée pour la première fois dans le Cadre de l'adaptation de Cancun ; aujourd'hui, elle fait l'objet d'un secteur d'activité spécifique et retient toute l'attention de l'Équipe spéciale des déplacements de population. Cette conception admet la possibilité de réduire l'exposition et la vulnérabilité aux dérèglements physiques associés aux facteurs de stress liés au climat et à l'environnement¹³. Elle apporte en outre une grande importance aux approches propres à prévenir et à réduire les déplacements liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y faire face. La section suivante donne un aperçu de la façon dont cette conception de la migration, considérée comme une forme d'adaptation, a évolué.

Comprendre la migration comme une réponse possible aux impacts et aux risques climatiques

Bien que les résultats varient selon le contexte, les possibilités offertes par la migration face aux perturbations de l'environnement ont commencé à être mieux comprises ces dix dernières années¹⁴. Lorsque la migration est volontaire, les personnes peuvent être en mesure de mettre à profit ou de protéger leurs biens et leur santé, et de décider qui, au sein du ménage, va partir, comment, quand et où. De la sorte, la migration fait partie d'une série de mesures d'adaptation permettant de faire face au changement climatique et aux modifications de l'environnement, de réduire la pauvreté et de renforcer la résilience¹⁵. Dans le cas des ménages plus résilients, leur situation est améliorée grâce aux rapatriements de fonds envoyés par des migrants jeunes et instruits, qui seront utilisés pour financer l'éducation, les soins de santé ou la diversification des moyens de subsistance. Lorsque les ménages sont dans une situation plus précaire, ce sont les chefs de famille qui pourront émigrer, permettant aux ménages de survivre en leur donnant les moyens de se procurer de la nourriture ou de l'argent pour en acquérir¹⁶. La distinction entre migration volontaire et migration forcée est quelque peu arbitraire et a été décrite comme ressemblant plus précisément à un continuum allant de totalement volontaire à totalement forcée¹⁷. Quand elle constitue une réaction aux problèmes environnementaux, même la migration « volontaire » implique parfois un certain degré de contrainte. Dans de telles situations, des politiques favorables et des voies légales facilitent la migration et contribuent à des migrations sûres, ordonnées et régulières mieux gérables.

Une fois que les possibilités d'adaptation (sur place ou ailleurs) et la résilience communautaire sont épuisées, il peut arriver qu'une communauté entière soit contrainte à la réimplantation en dernier recours¹⁸. La nouvelle donne qui en résulte signifie que, dans certaines circonstances, les conséquences de la migration peuvent

13 Adger, Campos et Mortreux, 2018.

14 Ionesco, Mokhnacheva et Gemenne, 2017.

15 BAsD, 2012.

16 Warner et Affi, 2014.

17 Hugo, 1996.

18 BAsD, 2012.

être considérées comme adaptatives. Dans le cas d'une réimplantation planifiée, les résultats peuvent être adaptatifs si les processus sont participatifs et acceptés à un stade précoce dans les lieux d'origine et de destination et s'il existe des possibilités de subsistance suffisantes pour ceux qui vont migrer¹⁹.

Critiques et nuances

Les trois conceptions de la migration environnementale et de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique – considérées comme des multiplicateurs de risque (sécurisation), comme un problème de protection ou comme une question de gestion des risques – comportent une part non négligeable de subjectivité. La migration a été considérée comme la conséquence d'une incapacité à s'adapter ou comme une stratégie de dernier recours²⁰. Les publications sur les « réfugiés environnementaux » n'ont fait que renforcer cette grille d'analyse, selon laquelle le changement climatique allait provoquer des mouvements massifs vers les zones urbaines, ainsi que des pays en développement vers les pays développés²¹. Le terme « adaptation » a été critiqué car il est parfois employé pour mettre l'accent sur le rôle des individus et des ménages plutôt que sur la responsabilité des structures politiques et économiques qui favorisent la vulnérabilité²². La conception selon laquelle la migration est une stratégie d'adaptation a été remise en question au motif qu'elle ignore les réalités politiques et économiques²³, et certaines publications affirment qu'elle brouille le discours sur le changement climatique et la migration en l'analysant selon une perspective ethnique et raciale²⁴. Certains chercheurs lui ont reproché l'accent mis sur les résultats positifs de la migration qui, selon eux, ne rend pas compte des réalités des migrants²⁵. En outre, les processus de réimplantation planifiée se sont révélés complexes ; ils peuvent également influencer sur les rapports entre les gouvernements et les juridictions infranationales dans les zones urbaines et rurales, si bien qu'ils ne sont pas toujours considérés comme une adaptation au changement climatique²⁶.

Migrer peut réduire la vulnérabilité à court terme, mais contribuer à d'autres problèmes à moyen terme, car les populations peuvent recréer des conditions d'exposition et de vulnérabilité dans de nouveaux sites²⁷. La migration de travail peut aider les ménages composés d'un migrant à gérer les chocs et les facteurs de stress environnementaux à court terme. Cependant, elle risque d'exposer les travailleurs migrants, et donc leur famille, à des chocs et facteurs de stress à moyen ou long terme²⁸. Une analyse du « qui » et du « quand » de l'adaptation révèle que celle-ci est vécue subjectivement ; ces dix dernières années, on a assisté à une augmentation des travaux de recherche qui soulignent la nature subjective du risque climatique²⁹ ainsi que les obstacles subjectifs non seulement à l'adaptation au changement climatique, mais aussi à la migration en tant que possibilité d'adaptation³⁰.

19 Brookings Institution et HCR, 2015.

20 Baro et Deubel, 2006 ; Adamo, 2008 ; Penning-Rowsell, Sultana et Thompson, 2013.

21 El-Hinnawi, 1985 ; McLeman, 2016.

22 Ribot, 2011.

23 Felli et Castree, 2012 ; Bettini, 2014 ;

24 Baldwin, 2017.

25 Ransan-Cooper *et al.*, 2015.

26 Arnall, 2019.

27 Adger *et al.*, 2015.

28 Banerjee, 2017.

29 Adger *et al.*, 2013.

30 Grothmann et Patt, 2005 ; Adams, 2016 ; Oakes, 2019.

Données et connaissances sur la mobilité environnementale

La recherche sur la mobilité environnementale est encore en chantier. Malgré les progrès réalisés ces vingt dernières années, diverses lacunes subsistent en matière de données et de connaissances^a. Des chiffres de plus en plus fiables sont produits chaque année sur le nombre de nouveaux déplacements internes dus à des perturbations environnementales à évolution rapide. Il est toutefois difficile d'obtenir des chiffres fiables sur la migration quand elle n'est pas forcée ; par exemple, il est malaisé d'obtenir des estimations fiables du nombre de personnes qui migrent en prévision ou en réaction à des processus à évolution lente tels que la désertification ou l'élévation du niveau de la mer^b. Il est également nécessaire d'évaluer les coûts, économiques et autres, associés à la migration^c. Les recherches sur ce thème continuent de porter sur le Sud et d'être menées par des chercheurs du Nord^d. Il est possible de renforcer les capacités Sud-Sud et Sud-Nord et de mieux intégrer la recherche et les connaissances locales.

a Ionesco, Mokhnacheva and Gemenne, 2017 ; Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, 2016.

b IDMC, 2019.

c Ibid.

d Piguet, Kaenzig et Guélat, 2018.

Données factuelles sur la migration et les modifications de l'environnement

La section suivante présente des exemples de migrations et de modifications de l'environnement à travers le monde. Elle se base sur les trois zones écologiques répertoriées dans le rapport Foresight (zones montagneuses, terres arides et zones côtières) qui subissent des perturbations liées au changement climatique³¹. Ces exemples illustrent diverses réactions d'adaptation à ces perturbations environnementales, qui vont de la migration de travail aux fins de diversification des revenus aux politiques nationales qui encouragent des formes de migration préventives (voir le tableau 2).

Tableau 2. Exemples tirés de recherches empiriques

Zone écologique	Lieu géographique	Schéma de migration	Lieu géographique	Schéma de migration
<i>Montagnes</i>	Himalaya et Asie centrale	Migration circulaire et pastoralisme	Pérou	Migration circulaire
<i>Terres arides</i>	Sénégal	Migration internationale aux fins de rapatriement de fonds	Mexique	Migration potentiellement bénéfique pour la santé

31 Black *et al.*, 2011.

<i>Zones côtières et îles</i>	Îles du Pacifique	Migration digne	États-Unis d'Amérique	Réimplantation planifiée
<i>Zones urbaines</i>	Kenya	Villes résilientes pour faire face à l'urbanisation	Bangladesh	L'urbanisation contribue à l'emploi et à l'agentivité des femmes

Montagnes

On a recensé, pour les régions montagneuses, un large éventail de formes de migration humaine liées aux modifications de l'environnement : déplacements, migration de main-d'œuvre, réimplantation planifiée et transhumance³². Les changements climatiques ont un effet négatif sur la transhumance des éleveurs de haute montagne entre les pâturages d'été et ceux d'hiver³³. En Afghanistan, au Népal et au Pakistan, les éleveurs constatent des changements négatifs dans la composition de la végétation dus à l'irrégularité des chutes de neige et à une diminution des précipitations³⁴. Des pertes de bétail, dues à de fortes chutes de neige et à la rareté de l'eau dans les sources traditionnelles le long des itinéraires de migration, ont été signalées dans la région himalayenne de l'Hindou Kouch³⁵. Dans le même temps, une hausse des températures, qui se répercute sur le manteau neigeux, a eu certains effets positifs tels qu'un début précoce de la migration saisonnière des pâturages d'hiver vers les pâturages d'été ou l'allongement de la durée de séjour dans les estives³⁶. Les communautés pastorales sont également confrontées à des difficultés dues à d'autres facteurs qui interagissent avec le changement climatique, tels que les conflits avec les communautés sédentaires, des obstacles institutionnels, les forces du marché et un soutien politique insuffisant³⁷. Les communautés pastorales ont pris différentes mesures d'adaptation pour gérer les chocs environnementaux et les facteurs de stress liés à l'environnement. Dans la région himalayenne, les éleveurs ont introduit des changements dans leurs déplacements (modification des aires de pâturage et des itinéraires et réduction de la durée de séjour à différents endroits du parcours) et, dans quelques cas, des familles ou des villages entiers ont été réimplantés ailleurs. Les éleveurs ont également adopté des mesures sur place, telles que la stabulation des animaux, un changement de type de bétail, l'interdiction temporaire de la vente de bétail ou le creusement de bassins pour stocker l'eau³⁸.

La migration de travail, en particulier circulaire et saisonnière, est une stratégie traditionnellement mise en œuvre par les populations montagnardes pour gérer les risques que représentent les aléas environnementaux pour l'agriculture et l'élevage. Face aux changements en approvisionnement en eau, des communautés du bassin de la rivière Naryn (Kirghizistan), en particulier celles situées dans la région en aval, ont réagi en

32 IDMC, 2016 ; Brandt, Kaenzig et Lachmuth, 2016 ; Liu *et al.*, 2018 ; Namgay *et al.*, 2014.

33 Namgay *et al.*, 2014.

34 Shaoliang, Ismail et Zhaoli, 2012 ; Joshi *et al.*, 2013 ; Gentle et Thwaites, 2016.

35 Shaoliang, Ismail et Zhaoli, 2012 ; Gentle et Thwaites, 2016.

36 Joshi *et al.*, 2013 ; Shaoliang, Ismail et Zhaoli, 2012.

37 Shaoliang, Ismail et Zhaoli, 2012 ; Gentle et Thwaites, 2016.

38 Aryal, Maraseni et Cockfield, 2014 ; Banjade et Paudel, 2008 ; Moktan *et al.*, 2008 ; Ingty et Bawa, 2012.

migrant aux fins de travail et en remplaçant leur revenu agricole par les rapatriements de fonds³⁹. Ceux-ci financent les secours lors de catastrophes et facilitent ensuite le relèvement et la reconstruction. Les migrants et la diaspora aux États-Unis d'Amérique ont, par l'envoi d'argent, activement soutenu leurs familles et les efforts de secours après le tremblement de terre de 2015 au Népal⁴⁰. Les incidences – positives ou négatives – des rapatriements de fonds sur les ménages bénéficiaires et les communautés d'origine sont plus ou moins importantes selon le contexte⁴¹. Par exemple, en ce qui concerne la vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes, elles ne sont pas linéaires. Les ménages bénéficiaires de rapatriements de fonds des communautés rurales touchées par la sécheresse dans le sud-ouest de la Chine ont une capacité d'adaptation moindre que les ménages non bénéficiaires. Cependant, on a constaté que ceux qui recevaient des rapatriements de fonds sur de longues périodes avaient une meilleure capacité d'adaptation⁴². Au Tadjikistan, les familles sont très dépendantes des rapatriements de fonds des migrants et ne connaissent généralement pas les mesures d'adaptation possibles, ce qui réduit leur capacité à s'adapter aux facteurs de stress liés à l'environnement et au climat⁴³.

Dans de nombreuses régions montagneuses, la migration de travail est un processus différencié selon le sexe. Les femmes restées sur place s'occupent des enfants et des personnes âgées, et gèrent les biens du ménage ainsi que les nouveaux défis⁴⁴. Des facteurs tels que les normes sociales et culturelles, l'accès à l'information et des aspects institutionnels sont autant d'obstacles à l'adaptation auxquels se heurtent les femmes⁴⁵. Au Népal, les ménages bénéficiaires de rapatriements de fonds sont plus enclins à investir une partie de leurs économies dans la préparation en cas d'inondation dès lors que les femmes restées sur place ont accès à des interventions de renforcement des capacités qui visent à consolider les mesures d'adaptation autonomes, telles que l'épargne de précaution ou la préparation en cas d'inondation⁴⁶.

Terres arides

Dans les zones arides du monde entier, les changements environnementaux concourent de plus en plus à la migration humaine⁴⁷. En particulier, l'évolution du régime des précipitations contribue aux pressions sur les moyens de subsistance, notamment ceux qui dépendent de l'agriculture, du pastoralisme et de la pêche. Ces facteurs ont un impact potentiellement grave et difficile à prévoir sur les différents groupes ethniques. Par exemple, il n'existe pas suffisamment d'informations sur les communautés autochtones d'Australie, leurs réactions et la manière dont les connaissances locales peuvent contribuer à différentes formes d'adaptation, y compris la migration⁴⁸. En Amérique centrale, une corrélation significative a été constatée entre certains changements dans les précipitations dans les États arides du Mexique et les flux humains vers les États-Unis⁴⁹.

39 Hill *et al.*, 2017.

40 Shivakoti, 2019.

41 Barnett et Webber, 2009 ; de Haas, 2012.

42 Banerjee *et al.*, 2018.

43 Babagaliyeva *et al.*, 2017.

44 Resurrección *et al.*, 2019.

45 Jones et Boyd, 2011 ; Singh, Osbahr et Dorward, 2018 ; Achandi *et al.*, 2018.

46 Banerjee *et al.*, en cours d'examen.

47 Rigaud *et al.*, 2018.

48 Carson *et al.*, 2014.

49 Nawrotzki, Riosmena et Hunter, 2013.

D'autres auteurs ont mis en évidence les liens entre la sécurité alimentaire, la migration et la violence au Honduras, au Guatemala et en El Salvador⁵⁰.

Il a été constaté que les diasporas investissent dans des zones arides. Dans la vallée du fleuve Sénégal, la migration est liée aux changements environnementaux et à l'extraction de l'eau⁵¹. La construction de nouvelles écoles et mosquées dans le département de Podor (vallée du fleuve Sénégal) illustre la contribution financière de la diaspora à la résilience et au développement des communautés⁵². Un projet conjoint de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a réussi à encourager les communautés de la diaspora à investir dans des régions d'origine du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal. Ces fonds ont été utilisés pour des investissements dans la gestion durable des terres et pour la création de réseaux officiels entre les communautés de Milan (Italie) et les zones d'origine⁵³.

Les mouvements au départ du bassin du fleuve Sénégal vers Saint-Louis, dus en partie à la sécheresse et à l'extraction d'eau pendant le dernier quart du XX^e siècle, ont semblé adaptatifs au départ. Mais, après la fin d'un cycle de sécheresse, les nouveaux quartiers de peuplement, situés dans des zones auparavant sujettes à des crues soudaines, ont été à nouveau inondés⁵⁴. En réponse à ce risque, une application mobile d'alerte précoce a été créée pour informer des risques d'inondation probables lorsque les signaux mobiles sont atténués en raison de l'humidité atmosphérique⁵⁵. Cet exemple montre qu'il est nécessaire de prendre en compte à la fois les aléas à évolution lente et ceux à évolution rapide. La migration depuis les zones densément peuplées vers les frontières agricoles moins peuplées de Dagara (Ghana) a permis de réduire la pression sur les terres dans les zones de départ et a entraîné une augmentation des rapatriements de fonds qui ont facilité l'achat de bœufs et de charrues. En revanche, elle a également facilité la persistance de pratiques agricoles potentiellement non durables dans les zones de départ⁵⁶. Les mouvements internationaux liés aux modifications de l'environnement peuvent augmenter en raison de la réduction des coûts ainsi que du développement des itinéraires (réguliers et irréguliers) et des réseaux à l'appui des mouvements transfrontaliers⁵⁷.

50 OIM et PAM, 2016 ; BID *et al.* 2017.

51 Madgwick *et al.*, 2017.

52 Ibid.

53 OIM, 2014 ; OIM et Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2019.

54 Diagne, 2007.

55 Ouedraogo *et al.*, 2018.

56 Van der Geest, 2011.

57 Donato et Massey, 2016.

Processus à évolution lente

Les régions arides sont menacées par des processus à évolution lente, tels que la dégradation des terres et la désertification, les changements pluviométriques et la sécheresse. Il est possible d'évacuer une zone pour échapper à un cyclone, de rentrer chez soi et de continuer à gagner sa vie en pratiquant la pêche, par exemple. Mais si les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture pluviale, l'adaptation sur place peut être plus problématique lorsque les précipitations ou l'accès à l'eau diminuent lentement avec le temps. Ainsi, la mobilité liée à des processus à évolution lente est plus susceptible de s'inscrire dans la durée, ce qui aura des incidences connexes sur les moyens de subsistance, la santé et les droits de l'homme. En ce qui concerne les aléas soudains, le délai plus long permet toutes les formes d'adaptation, sur place et par la mobilité. En revanche, les processus à évolution lente peuvent aussi amoindrir les capacités de migrer, ce qui peut accroître la vulnérabilité aux incidences des aléas soudains^a.

a Black *et al.*, 2011.

Zones côtières et îles

La migration fait traditionnellement partie du mode de vie de nombreux peuples insulaires dans le monde. Aujourd'hui, ce phénomène s'accélère sous l'influence du changement climatique⁵⁸. Les communautés côtières et insulaires sont de plus en plus exposées aux effets des tempêtes tropicales et de l'élévation du niveau de la mer⁵⁹. En outre, de nombreuses zones côtières et îles sont confrontées à une pénurie de sources d'eau douce, aggravée par une modification des régimes pluviométriques et la salinisation causée par les inondations⁶⁰. La perspective de la disparition de terres, d'îles et d'eau douce pose de sérieux problèmes, et divers schémas de mobilité humaine apparaissent dans ce contexte, y compris des solutions pour protéger le bien-être de ceux qui migrent⁶¹.

Dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, des recherches ont montré que la migration (liée aux incidences escomptées du climat) se traduit par des rapatriements de fonds, qu'elle offre davantage de possibilités aux jeunes et qu'elle complète d'autres mesures d'adaptation⁶². Étant donné que tout le monde n'a pas les moyens de migrer, la migration et les flux de rapatriements de fonds peuvent recréer ou renforcer des vulnérabilités et des inégalités, comme ce fut le cas aux Tonga⁶³. Des communautés côtières de pêcheurs peuvent voir leurs maisons et leurs moyens de subsistance touchés par le changement climatique. La diminution des populations de poissons et de la biodiversité due à la surpêche et à la hausse des températures de la mer oblige les pêcheurs artisans du Sénégal à pêcher plus loin en mer ou à travailler à bord de bateaux

58 Kirch, 2017.

59 GIEC, 2014.

60 Oakes, Milan et Campbell, 2016.

61 Van der Geest *et al.*, 2019.

62 Shen et Gemenne, 2011 ; Goldsmith, 2015 ; Ash et Campbell, 2016.

63 Le Dé, Gaillard et Friesen, 2013.

industriels. Avec l'argent gagné grâce à la migration internationale, certains pêcheurs ont pu financer la construction de maisons éloignées de l'océan qui gagne peu à peu sur la terre⁶⁴.

Les régions deltaïques sont riches en terres fertiles et offrent un accès à l'eau pour l'irrigation, la pêche et le commerce. Étant donné qu'elles sont situées aux points de rencontre des fleuves et des côtes, elles sont exposées au risque d'élévation du niveau de la mer et d'inondations découlant du changement climatique. Cette situation contribue à des flux migratoires. Au Viet Nam, on a constaté que la migration au départ du delta du Mékong est motivée par des revenus plus élevés et l'emploi⁶⁵. À Jamalpur (Bangladesh), les périodes sèches et la sécheresse ont des répercussions sur l'agriculture, amenant la population à passer à d'autres moyens de subsistance et à migrer, souvent vers la capitale, Dacca. Ce sont fréquemment les jeunes qui migrent ; les fonds qu'ils envoient chez eux peuvent contribuer à la création de nouveaux moyens de subsistance et d'entreprises, grâce à l'achat d'une pompe à eau⁶⁶.

Points de vue sur la mobilité comme stratégie d'adaptation dans les îles Marshall

La République des Îles Marshall est exposée à divers risques environnementaux car ses moyens de subsistance et ses infrastructures sont touchés par l'élévation du niveau de la mer, le stress thermique et la sécheresse. Face à l'aggravation des effets du changement climatique, les Marshallais pourraient avoir à choisir entre rester ou migrer. Les États-Unis sont leur destination de prédilection, car ils peuvent y travailler et y vivre au titre de l'Accord de libre association (*Compact of Free Association*). Une étude récente porte à croire que les contraintes environnementales contribuent déjà à la décision de migrer aux États-Unis^a. Par exemple, l'une des personnes interrogées a déclaré :

« Si plus de gens partent, il y aura moins de monde et plus d'emplois disponibles, alors mon mari pourra trouver un travail ».

Une autre a évoqué les avantages concrets de migrer dans un contexte de difficultés environnementales et économiques :

« En partant à l'étranger pendant une courte période, on évite peut-être de perdre ses terres et sa maison ».

Interrogée sur la menace que peut représenter la migration aux États-Unis pour la culture marshallaise, une personne a dit :

« Je ne suis pas d'accord parce que je vois des Marshallais sur Facebook chanter des chansons et danser des danses marshallaises. »

a Van der Geest *et al.*, 2019.

64 Zickgraf, 2018.

65 OIM, 2017.

66 Ayeb-Karlsson *et al.*, 2016.

En Haïti, le projet « Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques » (MECLEP) a fait apparaître que la migration saisonnière pourrait avoir des retombées positives sur la vulnérabilité des ménages⁶⁷. En conséquence, la nouvelle politique migratoire d'Haïti, élaborée dans le cadre de ce projet, prend acte des résultats positifs de la migration et reconnaît qu'elle peut conduire à l'adaptation par le transfert de compétences, d'argent et de connaissances. La migration a été intégrée dans les programmes de développement urbain, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Des questions concernant la migration et les modifications de l'environnement ont été introduites dans le recensement⁶⁸.

La réimplantation de certaines communautés côtières et insulaires a déjà commencé. Une étude prévoit que plus de 400 villes et villages des États-Unis, dont un grand nombre de communautés autochtones côtières, devront être réimplantés avant la fin du siècle en raison des modifications de l'environnement⁶⁹. La communauté de l'Isle de Jean Charles, en Louisiane, sera la première à recevoir des fonds fédéraux et une aide à la réimplantation. Des habitants ont collaboré avec des organisations non gouvernementales locales afin d'aménager une communauté et une agglomération durables, en s'appuyant sur des technologies modernes et une utilisation innovante des zones humides et de celles aménagées en parcs pour se protéger contre les inondations tout en préservant les moyens de subsistance tirés de la pêche. Un important pari sera d'y intégrer l'histoire, les traditions et la culture de la tribu Biloxi-Chitimacha-Choctaw⁷⁰. La pleine participation des communautés touchées à la prise de décisions sur des questions telles que l'accès aux ressources, le site de réimplantation ainsi que le moment et la manière de mettre en œuvre le projet, joue un rôle important dans le processus de réinstallation⁷¹.

Des migrations dignes

Dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, les dirigeants ont forgé l'expression « migration digne » pour désigner une situation dans laquelle des personnes sont en mesure de décider si, quand, où et comment elles peuvent partir – ou rester si tel est leur souhait. Il s'agit principalement d'élever le niveau d'éducation afin que les migrants puissent être compétitifs sur les marchés internationaux du travail, et de renforcer les réseaux avec la diaspora dans la région pour créer de nouvelles possibilités et faciliter les nouvelles arrivées^a. On espère que ces flux de personnes pourront réduire la pression sur les ménages et les ressources environnementales, et générer des rapatriements de fonds et des transferts sociaux qui permettront d'autres formes d'adaptation.

En l'absence de cadres mondiaux d'ensemble visant à promouvoir et à garantir des formes de migration adaptatives, des arrangements innovants et plus souples seront nécessaires^b. Les cadres régionaux peuvent s'appuyer sur des accords bilatéraux existants. De tels plans pourraient être couronnés de succès à condition de bénéficier du soutien de puissances économiques régionales disposées à ouvrir leurs frontières aux migrants. En Amérique du Sud, par exemple, des pays ont mis en place un accord non contraignant sur la protection des personnes déplacées au-delà des frontières en raison de catastrophes et des migrants dans les pays touchés par une catastrophe^c.

67 OIM, 2017.

68 Ibid.

69 Maldonado *et al.*, 2013.

70 King, 2017.

71 Ibid.

La migration environnementale commence également à être planifiée au niveau des États. Les Lignes directrices des Fidji sur la réimplantation planifiée précisent que celle-ci est une solution de dernier recours, à envisager une fois que toutes les autres options d'adaptation possibles ont été étudiées^d. Si elle a lieu, elle doit assurer la viabilité économique, un appui et des services à long terme, et garantir la protection des droits et le bien-être des groupes vulnérables. Les lignes directrices énoncent les mesures à prendre, telles que des consultations avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les personnes qui partent, les communautés d'accueil et ceux qui choisissent de ne pas partir^e.

a Voigt-Graf et Kagan, 2017.

b Barnett et McMichael, 2018.

c *Conferencia Suramericana sobre Migraciones (CSM)*, OIM et Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, 2018.

d Gouvernement des Fidji, 2018.

e Ibid.

Zones urbaines

S'il est important de se préoccuper des régions d'origine, il est également vital de s'intéresser aux régions de destination lorsqu'on analyse les résultats de la migration environnementale. Par exemple, après trois ans de sécheresse au Mexique, on a constaté une augmentation des flux de personnes des zones rurales vers les zones urbaines⁷². Ces mouvements peuvent être adaptatifs ou non. Les villes sont souvent situées dans des zones exposées à des aléas, comme les zones côtières de faible élévation, ou dans des zones exposées à des aléas géologiques tels que les glissements de terrain, les tremblements de terre et les éruptions volcaniques. Lorsque des migrants s'installent dans de telles zones, comme les bidonvilles à flanc de colline ou des régions sujettes à des inondations, ils peuvent être plus exposés et plus vulnérables aux perturbations environnementales et climatiques à l'avenir. Il est possible que d'autres zones de crise environnementale apparaissent à l'avenir et que les populations soient exposées à un triple risque : la croissance démographique, une vulnérabilité accrue et une exposition plus grande à des phénomènes climatiques plus graves et plus fréquents⁷³.

Les milieux urbains peuvent amplifier les différences entre le vécu des femmes et celui des hommes, ce qui met en évidence les aspects de la migration et des perturbations environnementales différenciés selon le sexe. Les femmes sont considérées comme plus vulnérables que les hommes avant, pendant et après le voyage de migration, car celui-ci a des conséquences pour leur sécurité, leurs besoins psychologiques et leur accès aux services et aux droits de propriété⁷⁴. La migration à la suite d'une catastrophe peut également accroître le risque de traite⁷⁵. La migration, et même les déplacements, peuvent néanmoins ouvrir des possibilités aux femmes. Aux Philippines, des camps ont été administrés par des femmes au lendemain du typhon Haiyan⁷⁶.

72 Nawrotzki *et al.*, 2017.

73 Hugo, 2011.

74 Sierra Club, 2018.

75 OIM, 2016.

76 Sherwood *et al.*, 2015 ; Ionesco, Mokhnacheva et Gemenne, 2017.

Au Bangladesh, les femmes qui quittent des zones peu viables du point de vue environnemental peuvent escompter trouver un emploi dans l'industrie de la confection à Dacca, où elles jouissent d'une meilleure réputation que les hommes auprès des employeurs potentiels. Les femmes doivent mettre en balance la possibilité de rapatrier des fonds permettant d'assurer la subsistance de la famille avec la stigmatisation éventuelle liée à la migration. Ces facteurs font que les femmes ont moins tendance à migrer dans le contexte des impacts sur l'environnement⁷⁷.

Les groupes de migrants appartenant à une minorité sont les plus touchés, en milieu urbain, par les risques qui pèsent sur les infrastructures essentielles⁷⁸. Ils sont souvent présentés comme un groupe vulnérable face aux aléas (voir le chapitre 10 du Rapport). Toutefois, des recherches récentes ont montré que les immigrants et les réfugiés appartenant à des minorités linguistiques pourraient être résilients en raison des difficultés rencontrées par le passé⁷⁹. Par exemple, des citoyens originaires de petits États insulaires en développement du Pacifique qu'ils avaient quittés pour fuir des inondations et des cyclones étaient mieux armés pour faire face aux nouveaux risques urbains dans les lieux de destination, comme le tremblement de terre de Wellington⁸⁰.

Les États commencent à prendre des dispositions pour aménager des établissements résilients et novateurs. Dans le plan national d'adaptation du Kenya, il est dit explicitement que le changement climatique met à rude épreuve les infrastructures urbaines. Il est indiqué en outre que les sécheresses favorisent une urbanisation qui amène les gens – surtout les groupes vulnérables tels que les enfants, les personnes présentant un handicap et les personnes âgées – vers des terres fragiles sujettes aux inondations. Le plan national d'adaptation fait donc valoir la nécessité d'une urbanisation résiliente face au climat⁸¹. Au Bangladesh, des acteurs étatiques prévoient d'encourager la migration vers des centres urbains résilients face au climat et soucieux des migrants. Ces zones urbaines doivent être conçues selon des approches participatives ascendantes, permettant de tenir compte des besoins et du contexte à l'échelon local, associées à des processus de planification et de soutien descendants⁸². Ce concept s'accorde avec le septième plan quinquennal du Bangladesh, qui met l'accent sur « l'adaptation transformatrice »⁸³.

Cadres politiques

Comme il est indiqué au chapitre 11 du Rapport, la gouvernance mondiale des migrations a connu des évolutions importantes ces dernières années. Toutefois, aucun cadre d'ensemble n'a encore été pleinement mis en place pour fournir des orientations politiques dans des situations où la mobilité humaine et les facteurs de perturbation de l'environnement, y compris le changement climatique, se rejoignent. Il existe un certain nombre de dispositifs de gouvernance mondiale, qui ont été élaborés dans des contextes différents et qui mettent plus ou moins l'accent sur les aspects du changement climatique liés à la mobilité. Deux dispositifs fondamentaux sont présentés ci-après, qui traitent des questions relatives aux modifications de l'environnement et à la migration ainsi que des aspects de l'adaptation et de la gestion des risques climatiques :

77 Evertsen et Van der Geest, 2019.

78 Garschagen et Sandholz, 2018.

79 Uekusa et Matthewman, 2017.

80 Ibid.

81 Gouvernement du Kenya, 2016.

82 ICCCAD, 2018.

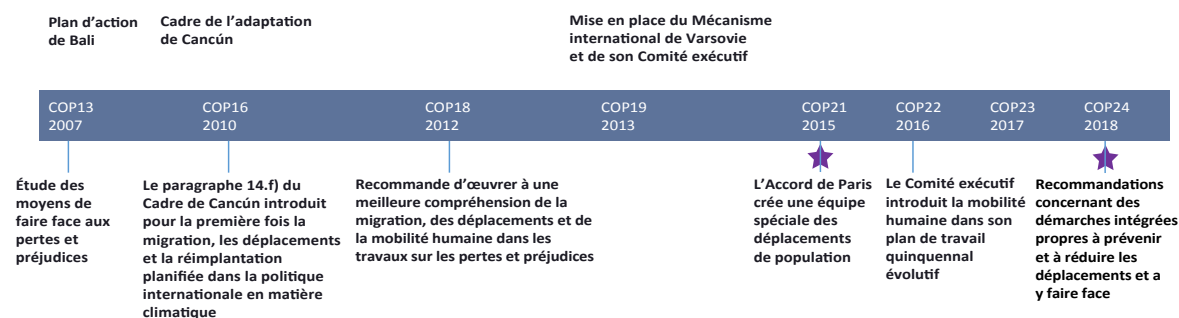
83 General Economic Division (GED), 2015.

les négociations sur le climat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières récemment adopté. Toutefois, au-delà du Pacte mondial sur les migrations, cette question très actuelle fait l'objet de bien d'autres considérations et approches politiques à l'échelle internationale. Un résumé des éléments de politique internationale autres que ces deux dispositifs est présenté à l'appendice A.

Mobilité humaine et négociations mondiales sur le changement climatique

La mobilité humaine – migration, déplacements et réimplantation planifiée – est considérée par la CCNUCC comme une question de gestion des risques climatiques. Elle a été plus particulièrement définie comme telle dans le cadre des programmes de travail sur l'adaptation et sur les pertes et préjudices. La définition de la gestion des risques a évolué entre la 13^e Conférence des Parties (COP13), en 2007, et la 24^e Conférence des Parties (COP24), en 2018. La figure 1 met en évidence les décisions clés et les progrès réalisés.

Figure 1. Les migrations humaines en tant que question de gestion des risques dans la politique internationale en matière climatique



Source : Warner, 2018.

C'est à la COP16 (2010) que la question a, pour la première fois, été prise en considération dans la politique internationale en matière climatique, avec l'adoption du Cadre de l'adaptation de Cancún⁸⁴ qui, au paragraphe 14 f), énonce les différentes formes de mouvements, les mesures à prendre et le niveau auquel ces actions pourraient être menées :

14. Invite toutes les Parties à renforcer, au titre du Cadre de l'adaptation de Cancún, l'action engagée pour l'adaptation [...] en s'acquittant notamment des tâches suivantes : [...] f) Adoption de mesures propres à favoriser la compréhension, la coordination et la coopération concernant les déplacements, les migrations et la réinstallation planifiée par suite des changements climatiques, selon les besoins, aux niveaux national, régional et international

84 CCNUCC, 2010.

En 2013, à la COP19, les parties à la CCNUCC ont créé le Mécanisme international de Varsovie, chargé d'étudier les modalités de gestion des risques résiduels, notamment ceux liés à la mobilité humaine⁸⁵. Les travaux en cours dans le cadre du processus de la CCNUCC, y compris le Mécanisme international de Varsovie, visent à renforcer la capacité des pays à prendre des décisions en connaissance de cause sur les activités préventives, la planification et les dispositions d'urgence qui ont une incidence sur le lieu et le mode de vie des populations.

À la COP21, un tournant s'est produit lorsque l'Accord de Paris a été établi, dans le cadre du Mécanisme international de Varsovie, une équipe spéciale des déplacements de population chargée d'élaborer des recommandations concernant des démarches intégrées propres à prévenir et réduire les déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y faire face⁸⁶. Cette équipe spéciale est composée d'États, d'experts techniques de différents groupes relevant de la CCNUCC, d'organismes des Nations unies et de représentants de la société civile. Elle a formulé des recommandations détaillées sur tout l'éventail des questions relatives à la mobilité humaine ; elle a, par exemple, invité les pays à intégrer les préoccupations relatives au changement climatique et à la migration dans les lois, politiques et stratégies nationales qu'ils élaborent, et a appuyé l'amélioration des voies de migration régulières et sûres⁸⁷. Parallèlement, le Mécanisme international de Varsovie a aussi entériné un programme de travail quinquennal dont l'un des volets concerne la migration, les déplacements et la mobilité humaine⁸⁸.

La COP24 a adopté les recommandations de l'Équipe spéciale en 2018 et a prolongé le mandat de cette dernière pour deux ans⁸⁹. L'encadré ci-dessous résume les types de recommandations adressées aux pays, aux organismes des Nations Unies et aux parties prenantes.

Équipe spéciale de la CCNUCC chargée de la question des déplacements de population

Des recommandations ont été faites par l'Équipe spéciale aux États parties à la CCNUCC ainsi qu'aux Nations Unies et à d'autres parties prenantes, qui ont finalement été adoptées à la COP24. Des exemples de recommandations sont donnés ci-dessous.

Pays :

- Lois, politiques et stratégies propres à prévenir et réduire les déplacements et à y faire face ;
- Recherche, collecte de données, analyse des risques prévoyant la participation de la communauté ;
- Renforcer la préparation (alerte précoce, planification des interventions d'urgence, planification de l'évacuation, renforcement de la résilience, démarches innovantes comme le financement fondé sur les prévisions) ;
- Processus de planification nationaux ;

85 CCNUCC, 2013.

86 CCNUCC, 2015.

87 Ionesco et Traore Chazalnoel, 2018.

88 CCNUCC, 2017.

89 CCNUCC, 2018.

- Trouver des solutions durables ;
- Faciliter la migration et la mobilité des personnes de façon ordonnée, sûre et régulière.

Organismes des Nations Unies et parties prenantes :

- Apporter un soutien (en matière de financement, de technologie et de renforcement des capacités), notamment auprès des communautés touchées ;
- Renforcer la coopération régionale, sous-régionale et transfrontalière ;
- Adopter et échanger des bonnes pratiques (connaissance des risques, accès au soutien, aide et protection, instruments juridiques et cadres normatifs internationaux) ;
- Inviter le Secrétaire général des Nations Unies à procéder à un examen stratégique à l'échelle du système et à faciliter l'inclusion de démarches intégrées propres à prévenir et réduire les déplacements et à y faire face dans les travaux du groupe de haut niveau sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dont la création est envisagée.

Note : Le texte intégral de la décision est disponible à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp24_auv_ec%20wim.pdf.

Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Dans la perspective des délibérations sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le Programme de développement durable des Nations Unies a mentionné les migrations sans toutefois affirmer explicitement l'existence d'un lien entre celles-ci et l'environnement. Il n'en demeure pas moins que ce texte, ainsi que ses objectifs connexes pour 2030 ont posé les fondements permettant de corréler la migration et l'environnement dans des cadres futurs. À cet égard, il convient de citer en particulier le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, un accord juridiquement non contraignant conclu par les États qui est directement lié à la cible 10.7 du Programme de développement durable :

10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées.

Le Pacte mondial sur les migrations énonce 23 objectifs dans le cadre d'une approche d'ensemble visant à optimiser les avantages de la migration tout en tenant compte des risques et des difficultés auxquels elle donne lieu, y compris ceux liés aux facteurs de stress climatique et aux catastrophes. Il dispose que les migrations sont des « facteurs de prospérité, d'innovation et de développement durable »⁹⁰. Néanmoins, lorsque la migration environnementale est mentionnée, c'est principalement dans le contexte de la vulnérabilité, par opposition aux résultats bénéfiques. Quatre objectifs du Pacte sont particulièrement pertinents en ce qui concerne les

90 Assemblée générale des Nations Unies, 2018 : annexe, par. 8 du préambule.

risques climatiques et les risques de catastrophe. L'objectif 2, en particulier, vise à lutter contre les facteurs négatifs qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine, et comprend une section indépendante consacrée au changement climatique et aux catastrophes. À cet égard, le texte souligne que les mesures d'adaptation et de résilience au changement climatique dans les pays d'origine doivent être prioritaires pour réduire au minimum les facteurs négatifs de migration. Toutefois, le texte précise également que l'adaptation sur place ou le retour des migrants risquent de ne pas être possibles dans certains cas, et mentionne la nécessité de prévoir des options de réinstallation planifiée et des modalités de visas (objectif 5 visant à faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples). L'objectif 7 est de s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire. Enfin, l'objectif 23 appelle à la coopération internationale et régionale dans le contexte de catastrophes.

D'une manière générale, le Pacte mondial sur les migrations énonce un ensemble complet de solutions potentielles pour s'attaquer aux facteurs négatifs de la migration et faire de celle-ci un choix plutôt qu'une nécessité absolue. Cependant, en raison de son caractère juridiquement non contraignant, certains États décideront peut-être de ne prendre que des mesures limitées face aux défis de la migration environnementale.

Conclusion

Le présent chapitre a donné un aperçu de trois grandes conceptions de la migration environnementale et de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique : sécurisation ; protection ; adaptation et gestion des risques climatiques. Il a également mis en évidence les données factuelles existantes sur les tendances en matière de mouvements humains – notamment la migration, les déplacements et la réimplantation planifiée – dans différents contextes, principalement dans les régions montagneuses, les terres arides, les zones côtières et les zones urbaines. Ces données illustrent certains des compromis à faire au moment de soupeser les réalités et les risques potentiels associés à la décision de rester ou de partir face au stress environnemental et climatique. Elles font également apparaître l'importance du contexte, déterminé par le milieu naturel mais aussi par les capacités de résilience et d'adaptation des différentes communautés.

Ce chapitre a également présenté deux grands dispositifs d'action internationale au titre desquels se déroulent des discussions sur la migration environnementale et la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique (des informations additionnelles sont données dans les appendices). Il est de plus en plus admis, depuis quelques années, qu'il faut davantage intégrer la migration dans les mécanismes mondiaux sur le climat et l'environnement et faire en sorte que ceux relatifs au changement climatique tiennent compte des aspects liés à la mobilité humaine. Des mesures importantes ont été prises pour qu'une attention accrue soit portée, à l'échelle internationale, à la question de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique et environnemental. Cependant, en raison du caractère épineux et complexe de cette question – dont témoignent par exemple les différentes conceptions étudiées plus haut – il reste encore beaucoup à faire pour élaborer des approches politiques cohérentes. Le succès de ces cadres et lignes directrices dépendra en définitive du degré de mise en œuvre des recommandations par les États et d'autres acteurs au moyen de politiques en matière de migration, de développement, d'environnement et de gestion des risques, en plus de leur intégration dans d'autres programmes.

En conclusion, les climatologues estiment que l'ampleur et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes vont s'accroissant, exposant de plus en plus de personnes et leurs biens à des impacts négatifs. Les lieux où vivent et travaillent actuellement les populations sont de plus en plus soumis à la pression du

changement environnemental et climatique. La migration, les déplacements et la réimplantation planifiée retiennent de plus en plus l'attention des chercheurs, des politiques et des praticiens à l'heure où les populations tentent de fuir les facteurs de stress et les risques pour se mettre en sécurité ou en quête de possibilités. Dans ce contexte, des mesures s'imposent, fondées sur les éléments suivants :

- les personnes sont en mesure de choisir si, quand et avec qui elles migrent (réseaux existants et possibilités respectueuses de la dignité humaine, adaptées aux préférences et contextes culturels) ;
- les personnes qui migrent ont accès à des possibilités de subsistance et peuvent rapatrier des ressources propres à renforcer l'adaptation ; et
- les personnes qui migrent peuvent le faire dans la dignité, en toute sécurité et de manière régulière.

Les publications et les cas examinés dans ce chapitre montrent qu'il est nécessaire de mener des recherches, d'élaborer des politiques et d'adopter des pratiques sur des possibilités d'adaptation propres à assurer le bien-être des populations, même face à des risques environnementaux et climatiques croissants.

L'importance des facteurs environnementaux, du changement climatique et des catastrophes restera au cœur des travaux de recherche futurs et continuera de déterminer la formulation des politiques dans les débats sur la gouvernance internationale des migrations. La façon dont les aléas soudains ou à évolution lente influent sur les moyens de subsistance des populations et sur leurs stratégies de migration, ainsi que l'importance des questions politiques que soulèvent la migration et le changement climatique continueront de placer la migration environnementale au premier plan de ces débats.

Appendice A. Processus politiques présentant un intérêt pour la gouvernance des migrations environnementales

Outre la CCNUCC et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, divers processus politiques thématiques s'intéressent à la migration environnementale dont, entre autres : la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Conseil des droits de l'homme (CDH) et les travaux relevant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), les discussions menées par les mandants tripartites de l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ainsi que les mécanismes des organes directeurs de l'OIM⁹¹. Toutes ces enceintes mondiales ont consacré des sessions à la migration et aux déplacements dans le contexte du changement climatique, des catastrophes et de la dégradation de l'environnement. D'autres processus – tels que les Orientations de SAMOA axées sur les petits États insulaires en développement ou ceux traitant de questions environnementales clés telles que les océans, les écosystèmes ou l'eau – se préoccupent également de questions migratoires. L'infographie ci-après résume les principaux éléments des divers forums et mécanismes politiques.

Il convient de noter en particulier la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, une initiative menée par les États qui vise à associer migration et changement environnemental pour combler le déficit de protection des personnes déplacées au-delà des frontières, et surtout à mettre en œuvre l'Agenda pour la protection de l'Initiative Nansen, adopté par 108 pays en 2015⁹². La Plateforme se concentre sur les déplacements ; son plan de travail vise à accroître la capacité d'adaptation de toutes les personnes susceptibles de migrer sous l'effet de facteurs de perturbations environnementales tels que les catastrophes et le changement climatique. Par exemple, la stratégie qu'elle vient de réactualiser promeut une gestion des risques de déplacement visant à permettre de se mettre à l'abri dans des conditions dignes grâce à la création de voies de migration sûres, ordonnées et régulières⁹³. Le plan de travail de la Plateforme précise que la migration peut être une réponse aux risques de catastrophe⁹⁴.

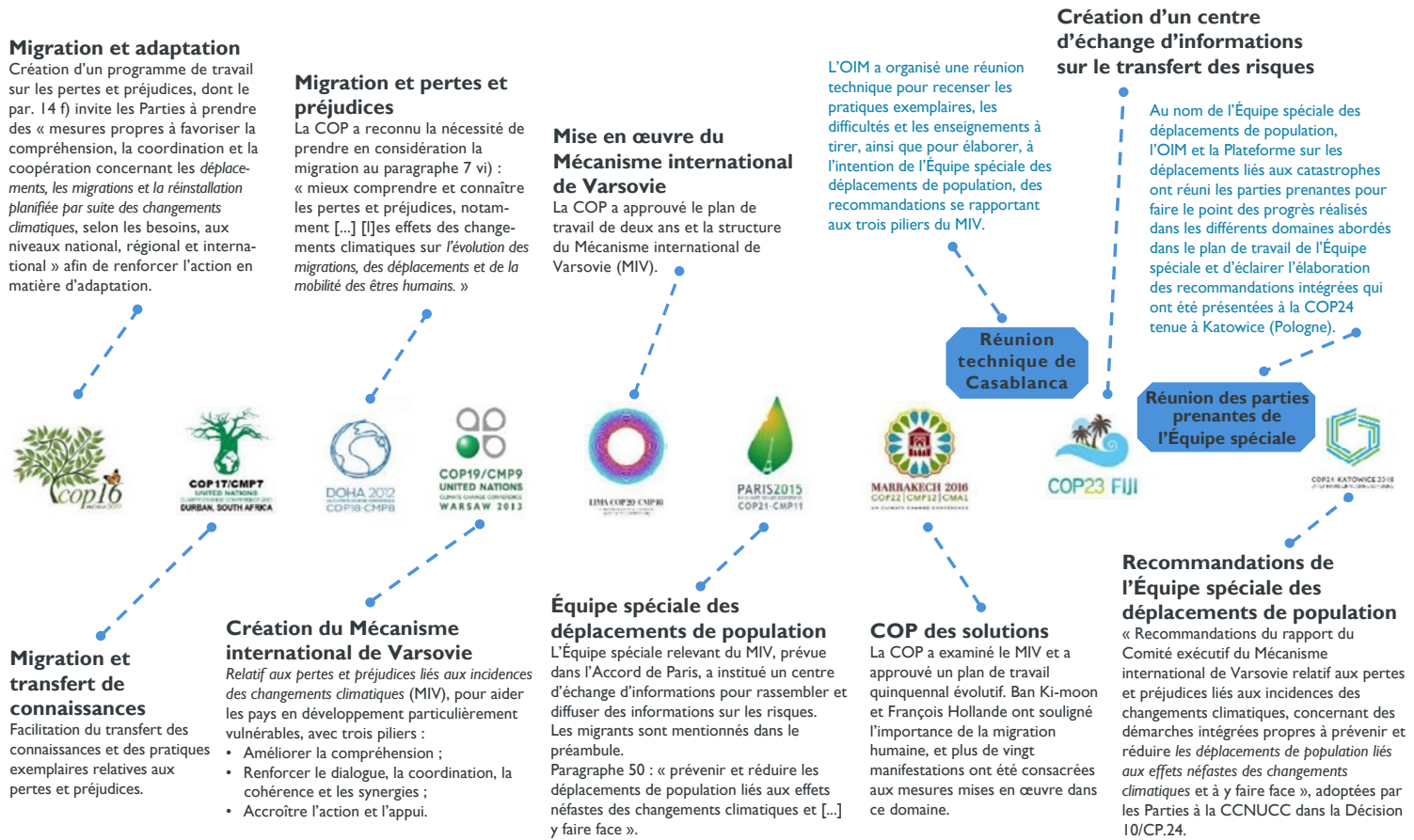
91 Les États s'intéressent de plus en plus, au niveau intergouvernemental, à la thématique migration, environnement et changement climatique dans le cadre des dialogues politiques intergouvernementaux de l'OIM, à savoir le Dialogue international sur la migration (IDM) et les sessions ordinaires des organes directeurs de l'OIM (tels que le Conseil de l'OIM), ainsi que des discussions d'orientation régionales liées aux processus consultatifs régionaux sur la migration soutenus par l'OIM. Voir, par exemple, OIM, 2007.

92 Initiative Nansen, 2015.

93 Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, 2019.

94 Ibid.

Figure 2. La migration et les déplacements dans les processus politiques mondiaux – résumé



Source : Figure créée par la Division Migration, environnement et changement climatique de l'OIM.

Évolution des politiques nationales

Une cartographie établie en 2018 au titre du plan de travail de l'Équipe spéciale des déplacements de population souligne que les politiques nationales en matière de migration et celles relatives au changement climatique prennent de plus en plus en considération les questions relatives à la migration environnementale⁹⁵. Sur les 66 pays et territoires examinés, 53 % mentionnent le changement climatique et les facteurs environnementaux dans leurs cadres nationaux sur la migration et les déplacements. Sur les 37 pays et territoires ayant soumis des politiques, stratégies ou plans nationaux d'adaptation au changement climatique, 81 % ont fait référence à la mobilité humaine.

Différents aspects de la mobilité humaine sont abordés (migration, déplacements et réimplantation planifiée) selon divers angles thématiques (sécurité, urbanisation, travail, adaptation et santé), ce qui témoigne d'une meilleure intégration du couple environnement et migration dans les politiques nationales, conformément à la prise de conscience observée à l'échelle mondiale. Toutefois, des lacunes subsistent en ce qui concerne la cohérence des politiques nationales, malgré des efforts visant à créer des synergies entre les spécialistes du climat/de l'environnement et de la mobilité humaine.

Le rapport complet est disponible à l'adresse suivante : <https://environmentalmigration.iom.int/iom-pdd-task-force-displacement-stakeholder-meeting>.

95 OIM, 2018.

Références*

- Achandi, E.L., G. Mujawamariya, A.R. Agboh-Noameshie, S. Gebremariam, N. Rahalivavololona et J. Rodenburg
2018 Women's access to agricultural technologies in rice production and processing hubs: A comparative analysis of Ethiopia, Madagascar and Tanzania. *Journal of Rural Studies*, vol. 60, p. 188 à 198.
- Adamo, S.B.
2008 Addressing environmentally induced population displacements: A delicate task. Background Paper for the Population-Environment Research Network Cyberseminar on "Environmentally Induced Population Displacements". Disponible à l'adresse www.populationenvironmentresearch.org/pern_files/papers/sadamo_pern2008.pdf.
- Adams, H.
2016 Why populations persist: mobility, place attachment and climate change. *Population and Environment*, vol. 37 n°4, p. 429 à 448.
- Adger, W.N., N.W. Arnell, R. Black, S. Dercon, A. Geddes et D.S. Thomas
2015 Focus on environmental risks and migration: Causes and consequences. *Environmental Research Letters*, vol. 10 n°6. Disponible à l'adresse <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/10/6/060201/pdf>.
- Adger, W.N., J. Barnett, K. Brown, N. Marshall et K. O'Brien
2013 Cultural dimensions of climate change impacts and adaptation. *Nature Climate Change*, vol. 3 n° 2, p. 112 à 117.
- Adger, W.N., R.S. de Campos et C. Mortreux
2018 Mobility, displacement and migration, and their interactions with vulnerability and adaptation to environmental risks. In : *Routledge Handbook of Environmental Displacement and Migration*. (R. McLeman et F. Gemenne, dir. publ.). Routledge, Londres, p. 29 à 41.
- Arnall, A.
2019 Resettlement as climate change adaptation : What can be learned from state-led relocation in rural Africa and Asia? *Climate and Development*, vol. 11 n°3, p. 253 à 263.
- Aryal, S., T.N. Maraseni et G. Cockfield
2014 Sustainability of transhumance grazing systems under socio-economic threats in Langtang, Nepal. *Journal of Mountain Science*, vol. 11 n° 4, p. 1023 à 1034.
- Ash, J. et J. Campbell
2016 Climate change and migration: The case of the Pacific Islands and Australia. *Journal of Pacific Studies*, vol. 36 n° 1, p. 53 à 72.
- Assemblée générale des Nations Unies
2018 Projet de document final de la Conférence. Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. 30 juillet. [A/CONF.231/3](#).

* Tous les liens hypertextes fonctionnaient au moment de la publication.

Ayeb-Karlsson, S., C.D. Smith et D. Kniveton

- 2018 A discursive review of the textual use of “trapped” in environmental migration studies: The conceptual birth and troubled teenage years of trapped populations. *Ambio*, vol. 47 n° 5, p. 557 à 573.

Ayeb-Karlsson, S., K. van der Geest, I. Ahmed, S. Huq et K. Warner

- 2016 A people-centred perspective on climate change, environmental stress, and livelihood resilience in Bangladesh. *Sustainability Science*, vol. 11 n° 4, p. 679 à 694.

Babagaliyeva, Z., A. Kayumov, N. Mahmadullozoda et N. Mustaeva

- 2017 Migration, remittances and climate resilience in Tajikistan. Working Paper Part I. PRISE. Kazakhstan : Centre régional pour l'environnement en Asie centrale.

Baldwin, A.

- 2013 Racialisation and the figure of the climate change migrant. *Environment and Planning A: International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 45 n°6, p. 1474 à 1490.
- 2017 Resilience and race, or climate change and the uninsurable migrant: Towards an anthroporacial reading of “race”. *Resilience*, vol. 5 n° 2, p. 129 à 143.

Banerjee, S.

- 2017 Understanding the effects of labour migration on vulnerability to extreme events in Hindu Kush Himalayas: Case studies from Upper Assam and Baoshan County. Thèse de doctorat non publiée, Université du Sussex, Royaume-Uni.

Banerjee, S., R. Black, A. Mishra et D. Kniveton

- 2018 Assessing vulnerability of remittance-recipient and non-recipient households in rural communities affected by extreme weather events: Case studies from south-west China and north-east India. *Population, Space and Place*, vol. 25 n°2.

Banerjee, S., S. Hussain, S. Tuladhar et A. Mishra

- Building capacities of women for climate change adaptation: Insights from migrant-sending households in Nepal. *Climatic Change* (en cours d'examen).

Banjade, M. R. et N. S. Paudel

- 2008 Mobile pastoralism in crisis: Challenges, conflicts and status of pasture tenure in Nepal mountains. *Journal of Forest and Livelihood*, vol. 7 n°1, p. 49 à 57.

Banque asiatique de développement (BASD)

- 2012 Addressing Climate Change and Migration in Asia and the Pacific. Rapport final, BASD, Manille.

Banque interaméricaine de développement (BID), Fonds international de développement agricole (FIDA), Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Organisation des États américains (OEA)

- 2017 *Food Security and Emigration: Why People Flee and the Impact on Family Members Left Behind in El Salvador, Guatemala and Honduras*. BID, FIDA, PAM, OIM et OEA. Disponible à l'adresse https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000022124/download/?_ga=2.95495900.118707534.1565861292-1209066283.1565861292.

- Barnett, J. et C. McMichael
2018 The effects of climate change on the geography and timing of human mobility. *Population and Environment*, vol. 39 n°4, p. 339 à 356.
- Barnett, J. R. et M. Webber
2009 Accommodating migration to promote adaptation to climate change. Commission on Climate Change and Development. Document de travail de recherche sur les politiques, 5270. Banque mondiale, Washington.
- Baro, M. et T. F. Deubel
2006 Persistent hunger: Perspectives on vulnerability, famine, and food security in sub-Saharan Africa. *Annual Review of Anthropology*, vol. 35, p. 521 à 538.
- Bettini, G.
2013 Climate barbarians at the gate? À critique of apocalyptic narratives on “climate refugees”. *Geoforum*, vol. 45, p. 63 à 72.
2014 Climate migration as an adaption strategy: Deseccuritizing climate-induced migration or making the unruly governable? *Critical Studies on Security*, vol. 2, p. 180 à 195.
- Black, R. et M. Collyer
2014 Populations “trapped” at times of crisis. *Forced Migration Review*.
- Black, R., N. Adger, N. Arnell, S. Dercon, A. Geddes et D. Thomas
2011 Migration and global environmental change: Future challenges and opportunities. Rapport final de projet, The Government Office for Science, Londres. Disponible à l’adresse https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/287717/11-1116-migration-and-global-environmental-change.pdf.
- Brandt, R., R. Kaenzig et S. Lachmuth
2016 Migration as a risk management strategy in the context of climate change: Evidence from the Bolivian Andes. In : *Migration, Risk Management and Climate Change: Evidence and Policy Responses* (A. Milan, B. Schraven, K. Warner et N. Cascone, dir. publ.). Springer, Londres, p. 213 à 229.
- Brookings Institution et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
2015 *Guide sur la protection des personnes contre les catastrophes et les changements environnementaux grâce à la réinstallation planifiée*. Université de Georgetown, Brookings Institution et HCR. Disponible à l’adresse <https://environmentalmigration.iom.int/sites/default/files/Guidance%20on%20Planned%20Relocations%20-%20French.pdf>.
- Carson, D., D. Bird, L. Bell et P. Yuhun
2014 Migration as adaptation to climate change for remote indigenous communities: What might we expect? The Northern Institute, Université Charles Darwin, n° 201406. Disponible à l’adresse www.cdu.edu.au/sites/default/files/research-brief-2014-6.pdf.
- Castles, S.
2010 Understanding global migration: A social transformation perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36 n°10, p. 1565 à 1586.

Conferencia Suramericana sobre Migraciones (CSM), Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes

- 2018 Lineamientos regionales en materia de protección y asistencia a personas desplazadas a través de fronteras y migrantes en países afectados por desastres de origen natural. CSM, OIM et Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes. Disponible à l'adresse <https://reliefweb.int/report/world/lineamientos-regionales-en-materia-de-proteccion-y-asistencia-personas-desplazadas-trav>.

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

- 2010 *Cancun Climate Change Conference*. CCNUCC. Disponible à l'adresse http://unfccc.int/meetings/cop_16/items/5571.php.
- 2013 *Rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-neuvième session*. Tenue à Varsovie du 11 au 23 novembre 2013. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/resource/docs/2013/cop19/fre/10a01f.pdf>.
- 2015 *Adoption de l'Accord de Paris*. 21e Conférence des Parties à la CCNUCC (COP21), FCCC/CP/2015/L.9, 13 décembre. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/l09f.pdf>.
- 2017 *Workplan of the Task Force on Displacement*. Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie, mai. Disponible à l'adresse http://unfccc.int/sites/default/files/tfd_workplan.pdf.
- 2018 *Decision -/CP.24. Report of the Executive Committee of the Warsaw International Mechanism for Loss and Damage Associated with Climate Change Impacts*. Version préliminaire non révisée. Disponible à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cop24_auv_ec%20wim.pdf.

de Haas, H.

- 2012 The migration and development pendulum: A critical view on research and policy. *International Migration*, vol. 50 n° 3, p. 8 à 25.

Diagne, K.

- 2007 Governance and natural disasters: Addressing flooding in Saint Louis, Senegal. *Environment and Urbanization*, vol. 19, p. 552 à 562.

Donato, K.M. et D.S. Massey

- 2016 Twenty-first-century globalization and illegal migration. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 666 n°1, p. 7 à 26.

El-Hinnawi, E.

- 1985 Environmental refugees. Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi.

Evertsen, K. et K. Van der Geest

- 2019 Gender, environment and migration in Bangladesh. *Climate and Development*. Disponible à l'adresse http://collections.unu.edu/eserv/UNU:7337/Gender_environment_and_migration_in_Bangladesh_META.pdf.

Felli, R. et N. Castree

- 2012 Neoliberalising adaptation to environmental change : Foresight or foreclosure? *Environment and Planning A: International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 44 n°1, p. 1 à 4.

Garschagen, M. et S. Sandholz

- 2018 The role of minimum supply and social vulnerability assessment for governing critical infrastructure failure: Current gaps and future agenda. *Natural Hazards and Earth System Sciences*, vol. 18 n°4, p. 1233 à 1246.

Gemenne, F.

- 2011 Why the numbers don't add up: A review of estimates and predictions of people displaced by environmental changes. *Global Environmental Change*, vol. 21, p. S41 à S49.

General Economic Division (GED)

- 2015 *7th Five Year Plan FY 2016-FY 2020: Accelerating Growth, Empowering Citizens*. Commission de planification, Gouvernement du Bangladesh, Dacca.

Gentle, P. et R. Thwaites

- 2016 Transhumant pastoralism in the context of socioeconomic and climate change in the mountains of Nepal. *Mountain Research and Development*, vol. 36 n°2, p. 173 à 182.

Goldsmith, M.

- 2015 The big smallness of Tuvalu. *Global Environment*, vol. 8 n° 1, p. 134 à 151.

Gouvernement des Fidji

- 2018 *Republic of Fiji's Planned Relocation Guidelines: A Framework to Undertake Climate Change Related Relocation*. République des Fidji, Ministère de l'économie.

Gouvernement du Kenya

- 2016 *Kenya National Adaptation Plan 2015–2030. Enhanced Climate Resilience Towards the Attainment of Vision 2030 and Beyond*. Gouvernement du Kenya.

Grothmann, T. et A. Patt

- 2005 Adaptive capacity and human cognition: the process of individual adaptation to climate change. *Global Environmental Change*, vol. 15 n° 3, p. 199 à 213.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

- 2014 *Climate Change 2014 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Part A : Global and Sectoral Aspects*. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge et New York.

Hall, S. M.

- 2015 Migrant urbanisms: Ordinary cities and everyday resistance. *Sociology*, vol. 49 n° 5, p. 853 à 869.

Hill, A., C. Minbaeva, A. Wilson et R. Satylkanov

- 2017 Hydrologic controls and water vulnerabilities in the Naryn River Basin, Kyrgyzstan: A socio-hydro case study of water stressors in Central Asia. *Water*, vol. 9 n° 5, p. 325.

Hugo, G.

- 1996 Environmental Concerns and International Migration. *International Migration Review*, vol. 30 n°1 p. 105 à 131.
- 2011 Future demographic change and its interactions with migration and climate change. *Global Environmental Change*, vol. 21, p. S21 à S33.

Ingty, T. et K. S. Bawa

- 2012 Climate change and indigenous peoples. In : *Climate Change in Sikkim Patterns – Impacts and Initiatives* (M.L. Arrawatia et S. Tambe, dir. publ.). Département de l'information et des relations publiques, Gouvernement du Sikkim, Gangtok.

Initiative Nansen

- 2015 Agenda for the Protection of Cross-Border Displaced Persons in the Context of Disasters and Climate Change. Volume 2, Initiative Nansen.

International Centre for Climate Change and Development (ICCCAD)

- 2018 Building climate-resilient, migrant-friendly cities and towns. ICCCAD Policy Brief. Disponible à l'adresse www.icccad.net/wp-content/uploads/2018/10/Policy-Brief-on-Climate-Migration-and-Cities.pdf.

Ionesco, D., D. Mokhnacheva et F. Gemenne

- 2017 *Atlas des migrations environnementales*. Routledge, Abingdon.

Ionesco, D. et M. Traore Chazalnoel

- 2018 *10 Key Takeaways from the GCM on Environmental Migration*. Portail sur la migration environnementale, OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/10-key-takeaways-gcm-environmental-migration>.

Jones, L. et E. Boyd

- 2011 Exploring social barriers to adaptation: Insights from Western Nepal. *Global Environmental Change*, vol. 21, p. 1262 à 1274.

Joshi, S., W. A. Jasta, M. Ismail, R. M. Shrestha, S. L. Yi et N. Wu

- 2013 Herders' perceptions of and responses to climate change in Northern Pakistan. *Environmental Management*, vol. 52 n° 3, p. 639 à 648.

Kelman, I., R. Stojanov, S. Khan, O. A. Gila, B. Duz et D. Vikhrov

- 2015 Viewpoint paper. Islander mobilities: Any change from climate change? *International Journal of Global Warming*, vol. 8, p. 584 à 602.

King, M.

- 2017 A tribe faces rising tides: The resettlement of Isle de Jean Charles. *LSU Journal of Energy Law & Resources*, vol. 6, p. 295.

- Kirch, P. V.
2017 *On the Road of the Winds: An Archaeological History of the Pacific Islands before European Contact*. University of California Press, Berkeley.
- Le Dé, L., J. C. Gaillard et W. Friesen
2013 Remittances and disaster: A review. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 4, p. 34 à 43.
- Liu, W., C. Yang, Y. Liu, C. Wei et X. Yang
2018 Impacts of concentrated rural resettlement policy on rural restructuring in upland areas: A case study of Qiantang Town in Chongqing, China. *Land Use Policy*, vol. 77, p. 732 à 744.
- Madgwick, F. J., R. Oakes, F. Pearce et R. E. Tharme
2017 Water shocks: Wetlands and human migration in the Sahel. Wetlands International. Disponible à l'adresse www.wetlands.org/publications/water-shocks-wetlands-human-migration-sahel/.
- Maldonado, J. K., C. Shearer, R. Bronen, K. Peterson et H. Lazrus
2013 The impact of climate change on tribal communities in the US: Displacement, relocation, and human rights. In : *Climate Change and Indigenous Peoples in the United States* (J.K. Maldonado, B. Colombi et R. Pandya, dir. publ.). Springer, Cham, p. 93 à 106.
- McLeman, R.
2016 Migration as adaptation : Conceptual origins, recent developments, and future directions. In : *Migration, Risk Management and Climate Change: Evidence and Policy Responses* (A. Milan, B. Schraven, K. Warner et N. Cascone, dir. publ.). Springer, Londres, p. 213 à 229.
2018 Thresholds in climate migration. *Population and Environment*, vol. 39 n°4, p. 319 à 338.
- McLeman, R. et B. Smit
2003 Changement climatique, migration et sécurité. Service canadien du renseignement de sécurité, Recherche, Analyse et Production, Commentaire n° 86.
- Moktan, M. R., L. Norbu, H. Nirola, K. Dukpa, T. B. Rai et R. Dorji
2008 Ecological and social aspects of transhumant herding in Bhutan. *Mountain Research and Development*, vol. 28 n°1 p. 41 à 48.
- Myers, N.
1993 Environmental refugees in a globally warmed world. *BioScience*, vol. 43 n° 11, p. 752 à 761.
- Namgay, K., J. E. Millar, R. S. Black et T. Samdup
2014 Changes in transhumant agro-pastoralism in Bhutan: A disappearing livelihood? *Human Ecology*, vol. 42 n° 5, p. 779 à 792.
- National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine (NASEM)
2016 *Attribution of Extreme Weather Events in the Context of Climate Change*. National Academies Press.

- Nawrotzki, R. J., J. DeWaard, M. Bakhtsiyarava et J. T. Ha
 2017 Climate shocks and rural-urban migration in Mexico: Exploring nonlinearities and thresholds. *Climatic Change*, vol. 140 n° 2, p. 243 à 258.
- Nawrotzki, R. J., F. Riosmena et L. M. Hunter
 2013 Do rainfall deficits predict U.S.-bound migration from rural Mexico? Evidence from the Mexican census. *Population Research and Policy Review*, vol. 32 n°1, p. 129 à 158.
- Oakes, R.
 2019 Culture, climate change and mobility decisions in Pacific Small Island Developing States. *Population and Environment*. vol. 40 n° 4, p. 480 à 503.
- Oakes, R., A. Milan et J. Campbell
 2016 Kiribati : Climate change and migration - Relationships between household vulnerability, human mobility and climate change. Rapport n° 20, Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies (UNU-EHS), Bonn.
- Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)
 2016 *Global Report on Internal Displacement 2016*. IDMC, Genève.
 2019 *Rapport mondial sur le déplacement interne 2019*. IDMC, Genève.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
 2007 Migration et environnement. Note de discussion (MC/INF/288) préparée pour la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil de l'OIM, Genève, 27-30 novembre.
 2014 West Africa: Promoting sustainable land management in migration prone areas through innovative financing mechanisms. Brochure de projet. Disponible à l'adresse https://italy.iom.int/sites/default/files/news-documents/Brochure_%20English.pdf.
 2016 *The Climate Change-Human Trafficking Nexus*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/mecc_infosheet_climate_change_nexus.pdf.
 2017 *Making Mobility Work for Adaptation to Environmental Changes: Results from the MECLEP Global Research*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/meclep_comparative_report.pdf.
 2018 *Mapping Human Mobility and Climate Change in Relevant National Policies and Institutional Frameworks*. Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques. Équipe spéciale des déplacements de population, Activité 1.1. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/20180917%20WIM%20TFD%20I.1%20Output%20final.pdf>.
- OIM et Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
 2019 *Addressing the Land Degradation–Migration Nexus: The Role of the United Nations to Combat Desertification*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/sites/default/files/IOM%20UNCCD%20Desertification%202019%20FINAL.pdf>.

OIM et Programme alimentaire mondial (PAM)

- 2016 *Hunger without Borders: The Hidden Links between Food Insecurity, Violence and Migration in the Northern Triangle of Central America*. OIM, PAM, London School of Economics and Political Science et Organisation des États américains. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/hunger-without-borders-hidden-links-between-food-insecurity-violence-and-migration-northern-triangle>.

Ouedraogo, I., N. S. Diouf, M. Ouédraogo, O. Ndiaye et R. B. Zougmore

- 2018 Closing the gap between climate information producers and users: Assessment of needs and uptake in Senegal. *Climat*, vol. 6, p.13.

Penning-Rowsell, E. C., P. Sultana et P. M. Thompson

- 2013 The “last resort”? Population movement in response to climate-related hazards in Bangladesh. *Environmental Science and Policy*, vol. 27, p. S44 à S59.

Piguet, E., R. Kaenzig et J. Guélat

- 2018 The uneven geography of research on “environmental migration”. *Population and Environment*, vol. 39 n°4, p. 357 à 383.

Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes

- 2016 *Strategic Framework 2016–2019. Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes*. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/sites/default/files/policy/PDD/PDD%20-%20Strategic%20Framework%202016-2019%20%28FINAL%29.pdf>.

- 2019 *Platform on Disaster Displacement (PDD) Strategy 2019-2022*. Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes. Disponible à l'adresse https://disasterdisplacement.org/wp-content/uploads/2019/06/26062019-PDD-Strategy-2019-2022-FINAL_to_post_on_website.pdf.

Ransan-Cooper, H., C. Farbotko, K. E. McNamara, F. Thornton et E. Chevalier

- 2015 Being(s) framed: The means and ends of framing environmental migrants. *Global Environmental Change*, vol. 35, p. 106 à 115.

Resurrección, B. P., C. G. Goodrich, Y. Song, A. Bastola, A. Prakash, D. Joshi, J. Liebrand et S. A. Shah

- 2019 In the shadows of the Himalayan mountains: Persistent gender and social exclusion development. In : *The Hindu Kush Himalaya Assessment* (P. Wester, A. Mishra, A. Mukherji et A. Bhakta Shrestha, dir. publ.). Springer, Londres.

Ribot, J. C.

- 2011 Vulnerability before adaptation: Toward transformative climate action. *Global Environmental Change*, vol. 21, p. 1160 à 1162.

Rigaud, K. K., A. de Sherbinin, B. Jones, J. Bergmann, V. Clement, K. Ober, J. Schewe, S. Adamo, B. McCusker, S. Heuser et A. Midgley

- 2018 *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. Groupe de la Banque mondiale, Washington.

Shaoliang, Y., M. Ismail et Y. Zhaoli

- 2012 *Pastoral Communities' Perspectives on Climate Change and Their Adaptation Strategies in the Hindukush-Karakoram-Himalaya*. Springer, Dordrecht.

Shen, S. et F. Gemenne

2011 Contrasted views on environmental change and migration: The case of Tuvaluan migration to New Zealand. *International Migration*, vol. 49, p. e224 à e242.

Sherwood, A., M. Bradley, L. Rossi, R. Guiam et B. Mellicker

2015 *Resolving post-disaster displacement : Insights from the Philippines after Typhoon Haiyan (Yolanda)*. Brookings Institution.

Shivakoti, R.

2019 When disaster hits home: Diaspora engagement after disasters. *Migration and Development*, vol. 8 n°3, p. 338 à 354.

Siddiqui, T., R. B. Bhagat, S. Banerjee, C. Liu, B. Sijapati, R. Memon, P. Thinley, M. Ito, O. Nemat et G. M. Arif

2019 Migration in the HKH region: Governance, drivers, and consequences. In : *The Hindu Kush Himalaya Assessment* (P. Wester, A. Mishra, A. Mukherji et A. Bhakta Shrestha, dir. publ.). Springer, Londres.

Sierra Club

2018 Women on the move in a changing climate: A discussion paper on gender, climate & mobility. Sierra Club & UN Women. Disponible à l'adresse www.sierraclub.org/sites/www.sierraclub.org/files/uploads-wysiwig/Women%20n%20The%20Move%20In%20A%20Changing%20Climate%20report.pdf.

Singh, C., H. Osbahr et P. Dorward

2018 The implications of rural perceptions of water scarcity on differential adaptation behaviour in Rajasthan, India. *Regional Environmental Change*, vol. 18, p. 2417 à 2432.

Stern, N., S. Peters, V. Bakhshi, A. Bowen, C. Cameron, S. Catovsky, D. Crane, S. Cruickshank, S. Dietz et N. Edmonson

2006 *Stern Review: The Economics of Climate Change*. Vol. 30, HM Treasury, Londres.

Uekusa, S. et S. Matthewman

2017 Vulnerable and resilient? Immigrants and refugees in the 2010–2011 Canterbury and Tohoku disasters. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 22, p. 355 à 361.

Van der Geest, K.

2011 The Dagara farmer at home and away: Migration, environment and development in Ghana. Centre d'études africaines, Leyde.

Van der Geest, K., M. Burkett, J. Fitzpatrick, M. Stege et B. Wheeler

2019 Marshallese perspectives on migration in the context of climate change. IOM Policy Brief. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/policy_brief_series_vol5_issue1.pdf.

Voigt-Graf, C. et S. Kagan

2017 Migration and labour mobility from Kiribati. Development Policy Centre Discussion Paper, n°56.

Warner, K.

- 2018 Coordinated approaches to large-scale movements of people: contributions of the Paris Agreement and the Global Compacts for migration and on refugees. *Population and Environment*, vol. 39 n°4, p. 384 à 401.

Warner, K. et T. Afifi

- 2014 Where the rain falls: Evidence from 8 countries on how vulnerable households use migration to manage the risk of rainfall variability and food insecurity. *Climate and Development*, vol. 6 n°1, p. 1 à 17.

Zickgraf, C.

- 2018 “The fish migrate and so must we”: The relationship between international and internal environmental mobility in a Senegalese fishing community. *Medzinarodne vzťahy (Revue des relations internationales)*, vol. 16 n° 1, p. 5 à 21.